



LE CÈDRE

DE LA GRAINE AUX PRODUITS FINIS

ENTRÉE DU CÈDRE DE L'ATLAS DANS LA NORME NF B 52-001-1

UNE ÉTAPE DÉCISIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES USAGES
DU CÈDRE DANS LA CONSTRUCTION BOIS

Construire en Cèdre de l'Atlas relève désormais des techniques courantes

La norme NF B 52-001-1 définit les règles de **classement visuel** des bois sciés destinés à un **usage structurel**. Elle permet d'associer des classes visuelles aux performances mécaniques attendues des bois de construction afin de garantir leur utilisation dans les ouvrages soumis à justification par calcul.

Référence majeure pour la construction bois en France, cette norme encadre le classement des principales essences résineuses et feuillues utilisées en structure.

La nouvelle version publiée en mai 2026 intègre désormais le Cèdre de l'Atlas parmi les essences reconnues pour un usage structurel pour les **classes C18 et C14**.

Cette avancée est le résultat des travaux menés dans le cadre du projet « Le Cèdre de l'Atlas, de la graine aux produits finis », porté par FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, FIBOIS Occitanie, France Forêt PACA et la FNB Provence-Alpes.

Projet co-porté par



Avec le soutien financier de



**TABLEAU 1 - CRITÈRES DE CLASSEMENT VISUEL DU CÈDRE DE L'ATLAS
(SECTION PIÈCES ≤ 12 000 MM²)**

Source : NF B 52-001-1:2026, pages 10 à 12

Critère	Classe visuelle ST III	Classe visuelle ST IV
Largeur des cernes d'accroissement		< 8 mm
Diamètre des nœuds Sur la face	Ø ≤ 2/3 largeur et Ø ≤ 30 mm	Ø ≤ 4/5 largeur et Ø ≤ 60 mm
Diamètre des nœuds Sur la rive	Ø ≤ 2/3 largeur et Ø ≤ 30 mm	Ø ≤ 4/5 largeur et Ø ≤ 45 mm
Pente de fil - Globale		1:5 (20%)
Pente de fil - Locale		1:3 (33%)
Fentes non traversantes	Longueur ≤ 1,5 m ou 1/2 longueur de pièce La valeur la plus faible étant déterminante Fentes peu profondes ignorées (< 1/2 épaisseur)	
Fentes traversantes	Longueur ≤ 1 m ou 1/4 longueur de pièce La valeur la plus faible étant déterminante	
Grosses poches de résine	Tolérées si ≤ 80 mm	
Entre-écorce	Exclue	
Flache	Limitée à 1/3 de la section	
Altérations biologiques	Bleuissement : toléré Piqûres saines / inactives : tolérées si Ø < 2 mm Échauffure : autorisée Pourriture molle : non autorisée	
Déformations géométriques prises sur une longueur de 2 m	Flèche de face < 20 mm Flèche de rive < 12 mm Gauchissement : 2 mm / 25 mm en largeur	

Les classes visuelles définissent la qualité du bois et permettent d'associer les pièces à des classes mécaniques utilisées pour le dimensionnement des structures. Pour le Cèdre de l'Atlas, les classes STIII et STIV correspondent respectivement aux classes mécaniques C18 et C14.

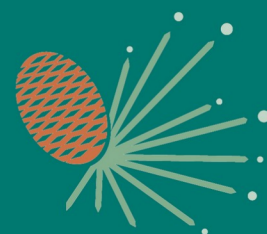
TABLEAU 1 - CRITÈRES DE CLASSEMENT VISUEL DU CÈDRE DE L'ATLAS (SECTION PIÈCES > 12 000 MM²)

Source : NF B 52-001-1:2026, pages 10 à 12

Critère	Classe visuelle ST III	Classe visuelle ST IV
Largeur des cernes d'accroissement		< 10 mm
Diamètre des nœuds Sur la face	$\emptyset \leq 2/3$ largeur et $\emptyset \leq 60$ mm	$\emptyset \leq 4/5$ largeur et $\emptyset \leq 150$ mm
Diamètre des nœuds Sur la rive	$\emptyset \leq 2/3$ largeur et $\emptyset \leq 40$ mm	$\emptyset \leq 4/5$ largeur et $\emptyset \leq 45$ mm
Pente de fil - Globale		1:5 (20%)
Pente de fil - Locale		1:3 (33%)
Fentes non traversantes	Longueur $\leq 1,5$ m ou $1/2$ longueur de pièce La valeur la plus faible étant déterminante Fentes peu profondes ignorées (< $1/2$ épaisseur)	
Fentes traversantes	Longueur ≤ 1 m ou $1/4$ longueur de pièce La valeur la plus faible étant déterminante	
Grosses poches de résine	Tolérées si ≤ 80 mm	
Entre-écorce	Exclue	
Flache	Limitée à $1/3$ de la section	
Altérations biologiques	Bleuissement : toléré Piqûres saines / inactives : tolérées si $\emptyset < 2$ mm Échauffure : autorisée Pourriture molle : non autorisée	
Déformations géométriques prises sur une longueur de 2 m	Flèche de face < 20 mm Flèche de rive < 12 mm Gauchissement : 2 mm / 25 mm en largeur	

a Limites applicables au moment du classement (la longueur des fentes est liée à l'humidité)
b Critère « fente » peu prédictible sur les pièces classées « humide »

LE PROJET « LE CÈDRE DE L'ATLAS, DE LA GRAINE AUX PRODUITS FINIS »



Le projet « Le Cèdre de l'Atlas, de la graine aux produits finis » a été impulsé en 2021 afin de répondre à une question centrale pour la filière forêt-bois française : le Cèdre de l'Atlas constitue-t-il une essence d'avenir face au changement climatique ?

Le programme d'actions s'est structuré autour de deux grands axes complémentaires : la ressource forestière française et la caractérisation technique de son bois.

Les travaux ont notamment porté sur l'étude du gisement forestier actuel et futur, des graines et plants disponibles, de l'adaptation du cèdre au changement climatique, ainsi que sur les performances techniques du bois : mécanique, réaction au feu, durabilité, extractibles et imprégnabilité.

ACCÉDER À L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS



Pour en savoir plus :
Léane Quernec
06 68 03 31 08
l.quer nec@fibois-paca.fr

Projet co-porté par



Avec le soutien financier de

